

Réf: Dossier N° 049945

Avis de constitution

**SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION ET D'INVESTISSEMENT
IMMOBILIER EN AFRIQUE » en abrégé « SOCIMAF »**

Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 2426, Ilot 52

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/10/2021 reçus par Me N'DOUFFOU KONAN ARSÈNE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 22/10/2021, il a été constitué une SA aux

SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION ET D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER EN AFRIQUE » en abrégé « SOCIMAF »

Le Génie Civil et rural, le génie Maritime, l'aménagement et le lotissement, la promotion immobilière, l'expertise Foncière, la gestion immobilière, la vente de matériel de construction, l'Etude et le conseil Technique, la formation et l'assistance ;

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;**
- La prise de participation dans toute société existante ou à créer ;**
- Et plus généralement, toute activité connexe ou similaire, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.**

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 2426, Ilot 52

M KOUASSI Tonin Aurélien (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)

null

n°CI-ABJ-03-2021-B14-00128 du 17/11/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°32622/GTCA/RC/2021 du 17/11/2021

